

Durée:

En fonction des niveaux d'habilitations

Ex : 21h pour B2 BR BC

(7h par jour hors pause)

Modalité d'organisation :

Formation en présentiel.

Formation de 2 à 8

stagiaires.

Lieu de la formation:

En centre de formation à

Uberach ou

en entreprise

Modalité d'accès :

Accessibilité aux personnes

en situation de Handicap :

nous consulter.

Coût de la formation:

Nous consulter*.

*Selon le lieu de la formation

Inscription préalable au

minimum 48h avant le début

du stage par retour de

convention signée.

*Selon le lieu de la formation

Objectifs :

Être habilité pour assurer des travaux, des interventions, des dépannages, des essais, des consignations en BT (basse tension) dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension.

Progression pédagogique :

Notions de base sur l'électricité :

- Les risques électriques
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Protection contre les dangers électriques
- Le matériel de protection
- Conduite à tenir devant une personne électrisée
- Conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique
- Les textes réglementaires
- Le décret du 14/11/88
- La norme UTE C18-510
- Définition des installations de basse et /ou haute tension
- Les distances limites de voisinage (D.L.V.)
- Les distances minimales d'approche (D.M.A.)
- Les zones d'environnement
- L'habilitation B0-H0

Module BR - BC - B1(V) -B2(V)

- Les travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Les interventions BT d'entretien, de dépannage, de remplacement et de raccordement
- Rôles : chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Les documents applicables
- Les risques liés à l'utilisation du matériel et outillage
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail
- Les opérations de consignation et les documents associés

Module Pratique

Identification des installations, connaître ses limites d'intervention

Manipulation, montage/remontage de matériel électromécanique, tels que disjoncteur, sectionneur, différentiel, etc.

Manipulation, contrôle, essai de matériel de protection individuelle homologué NF, tel que visière anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, etc.

Mise en application de procédure de consignation sur armoire électrique pédagogique et/ou sur installations propres à l'établissement.

Méthodes Pédagogiques :

Méthode affirmative & Méthode participative.

Moyens Pédagogique :

Salle de formation équipée, support papier, vidéo.

Ouvrage ou installation type pour les travaux pratiques...

Chaussures de sécurité et gants de manutention sont obligatoires.

Public :

Avoir 18 ans minimum.

Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail pour toutes les formations préparatoires à l'habilitation (partie pratique sur parties actives).

Avoir des connaissances en électricité

Suivi de l'exécution :

Feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur, par demi-journée de formation.

Evaluation & Validation :

Attestation de formation.

Evaluation théorique par QCM et pratique sanctionnée.

Un « avis après formation » aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique, pratique favorable.